

Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct des retraits

Ces renseignements sont destinés aux participants ayant un compte de cotisations facultatives supplémentaires (CFS) au-delà de l'année de leurs 71 ans.

► **Le dépôt direct est rapide et pratique!**

Grâce au dépôt direct, tous les retraits de votre compte de cotisations facultatives supplémentaires à compter de l'année de vos 72 ans, seront déposés directement dans votre compte bancaire. Il s'agit notamment des retraits facultatifs effectués durant la période de retrait mars-avril et paiement du montant de revenu annuel.

Pour configurer ou modifier les renseignements concernant le dépôt direct, vous devez remplir le formulaire *Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct* à la page suivante et nous le retourner dûment rempli. Les renseignements sur le dépôt direct concernant l'option de revenu provenant d'un compte de CFS **ne peuvent pas** être configurés ou modifiés en ligne par l'intermédiaire de myOMERS.

► **Modification des renseignements sur le dépôt direct**

Le formulaire *Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct* s'applique seulement à votre compte de CFS, même si vos retraits de ce compte et les paiements mensuels de votre rente OMERS sont versés dans le même compte.

Les modifications des renseignements de votre dépôt direct pour votre compte de CFS ainsi que les paiements mensuels de votre rente OMERS doivent être effectués séparément :

- En ce qui concerne les retraits du compte de CFS, vous devez remplir le formulaire papier *Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct* et nous le retourner dûment rempli.
- En ce qui concerne les paiements mensuels OMERS, mettez à jour en ligne les renseignements sur le dépôt direct, ou remplissez le formulaire papier *Modification de renseignements (participant retraité ou survivant)*.

► **Des questions**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Option de revenu provenant d'un compte de CFS, consultez la brochure *Étudiez l'option CFS* et les conditions de participation, disponibles en ligne sur le site www.omers.com, ou communiquez avec le Service à la clientèle d'OMERS. Notre personnel spécialement formé pourra répondre à vos questions.

Pour les résidents des États-Unis seulement : Ni le régime de retraite principal d'OMERS, ni la disposition de celui-ci concernant les cotisations facultatives supplémentaires (l'option CFS) ne sont enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine. Ils sont ou peuvent être offerts et vendus aux États-Unis en vertu d'une dispense de cet enregistrement.

Remarque : L'option CFS n'est pas offerte aux participants qui ne sont pas résidents du Canada ou des États-Unis.

Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct

Utilisez ce formulaire pour configurer ou modifier le dépôt direct pour les retraits de votre compte CFS à compter de l'année de vos 72 ans.

Envoyez le formulaire rempli et signé à OMERS par la poste ou par télécopieur aux coordonnées ci-dessous. Si vous envoyez le formulaire par télécopieur, ne postez pas l'original.

Lorsque vous soumettez des renseignements personnels à OMERS, vous consentez à ce que ceux-ci soient utilisés et divulgués aux fins énoncées dans notre Politique de confidentialité et dans toutes les modifications de celle-ci. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation de renseignements personnels, vous pouvez consulter notre Politique de confidentialité au www.omers.com.

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTICIPANT

Numéro d'adhésion à OMERS/Numéro de référence d'OMERS*				Date de naissance (m/j/a)	
<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Autre :		Prénom	Second prénom	Nom	
App./Unité	Adresse	Ville		Province	Code postal
Téléphone		Courriel			

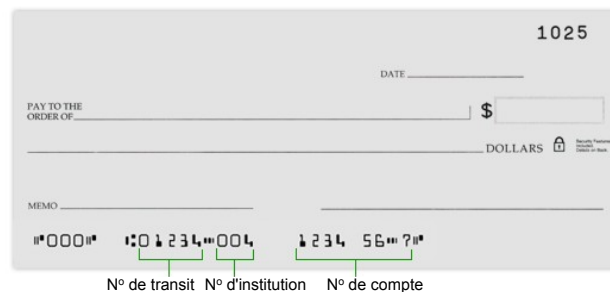
*Votre numéro d'adhésion/numéro de référence à OMERS est indiqué sur votre relevé de rente ou sur tout autre relevé personnel envoyé par OMERS.

REMARQUE : Les renseignements recueillis dans la présente section seront mis à jour dans votre profil de participant de régime de retraite principal d'OMERS.

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Déposez tous les retraits futurs de mon compte CFS (facultatif et paiement du montant de revenu) dans le compte précisé ci-dessous. Veuillez sélectionner l'une des deux options et signer ci-dessous.

- Le même compte que les paiements de ma rente à prestations déterminées dans myOMERS. Si vous choisissez cette option, vous n'aurez pas à remplir les renseignements bancaires ci-dessous. Veuillez prendre note que si vous modifiez les instructions du dépôt direct concernant les paiements mensuels de votre rente, vous devrez remplir ce formulaire de nouveau pour que vos retraits du compte de CFS soient déposés dans le même compte que votre rente.
OU,
- Les renseignements bancaires ci-après (remplissez ou joignez un cheque bancaire portant la mention «Annulé»).



Nom de la banque			
Numéro de transit	Numéro d'institution	Numéro de compte bancaire	
Adresse (numéro et nom de la rue)		Ville	Province Code postal

Signature du participant _____

Date (m/j/a) _____